



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

BULLETIN DES RETRAITÉS DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Mars 2019 // N°5 //

EDITORIAL

TEMPÊTE ET VIOLENCE DANS LA SOCIÉTÉ

La CFDT tout en restant forte se sent interpellée

Nous nous réjouissons, que la CFDT soit devenue la première organisation syndicale, tous secteurs confondus, public et privé. Ce résultat ne doit pas occulter le constat de la faible participation des salariés aux élections professionnelles et la distance prise par le gouvernement à l'égard des organisations syndicales.

La situation sociale, est fortement dégradée. Elle résulte de sentiments d'exaspération qui montent dans la population depuis plusieurs années. La montée de l'abstention électorale, la progression du vote en direction des extrêmes, le « dédagisme », en sont les marques principales, visibles et mesurables.

Si les « politiques » sont de plus en plus déconsidérés, le syndicalisme, dans son ensemble fédère peu le monde salarial, salariés comme retraités, pour mener les combats face aux injustices et à la coupure entre ceux qui vont bien et le reste de la population : pouvoir d'achat, coût des logements, des transports, fracture numérique, difficultés d'accès aux services publics, aux services de santé, fiscalité...

Lors de la période la plus violente du mouvement des Gilets Jaunes, le Président a cédé sur une partie des revendications. Cela induit l'idée que la violence peut, plus que la négociation, donner des résultats. Ce n'est pas un bon signe donné pour les futurs conflits sociaux car la violence n'est pas une progression de la démocratie. Pour autant dans ses réponses, le Président de la République, le gouvernement et l'assemblée nationale n'ont remis en cause aucun de leurs choix fiscaux et sociaux.

Durant cette période où la démocratie est bousculée par les extrêmes, la CFDT condamne les violences et une « forme de totalitarisme » associées à ce mouvement. La CFDT forte de ses valeurs de démocratie et de justice sociale, tout en étant solide se sent interpellée. En effet nous avons pu voir, dans les rangs



des Gilets Jaunes de nombreux retraités se sentant particulièrement stigmatisés, protestant contre l'érosion de leur pouvoir d'achat et l'augmentation de la CSG.

La ristourne sur la CSG, accordée pour certains retraités, nous satisfait, mais nous interroge. Sur le fond, en créant quatre niveaux différents de CSG, cela complique un dispositif déjà complexe. Cela plombe aussi l'idée d'utiliser une partie de la hausse de la CSG des retraités pour la perte d'autonomie ou l'aide à la complémentaire santé.

Plus globalement le coût des mesures prises, sans concertation, laisse peser des doutes sur le volume de l'enveloppe financière qui pourra être réservée à la future loi annoncée sur le Grand âge. La nature des décisions prises crée une opacité préjudiciable au consentement des citoyens à l'impôt et aux contributions sociales. C'est de nature à occulter le fondement d'un contrat social liant cotisations et prestations.

La CFDT Retraités a invité ses militants et adhérents à s'investir dans le Grand débat national. Elle a diffusé des argumentaires qui rappellent le contentieux sur la non-revalorisation du minimum contributif dont le niveau actuel ne permet pas de satisfaire à l'exigence d'une pension

minimale pour une carrière complète, égale au Smic net, et le contentieux de la sous-indexation des pensions de retraite, limitée cette année au moins, à 0,3 % bien en deçà de l'inflation.

Dans ce grand débat, la CFDT fait valoir que les retraites ne doivent pas être une variable d'ajustement du budget de l'État. Elles résultent d'un contrat social intergénérationnel qu'il convient de consolider dans l'intérêt de toutes les générations.

La situation financière du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco s'est améliorée plus vite que prévu. C'est une bonne chose. Au moment de cette embellie, les retraités veulent bénéficier d'un juste retour de leur contribution, au redressement financier de ce régime.

Les élections européennes approchent et la crainte de voir les populistes en plus grand nombre au Parlement européen nous inquiète. Les retraités, qui pour la plupart participent aux élections et sont moins attirés par les extrêmes, pourraient jouer l'abstention, malgré les risques que cela suppose. Sur la base de ce que nous devons à l'Europe et ce que nous voulons à l'Europe, la CFDT appelle les retraités à aller voter et faire voter aux élections Européennes.

2 :

LE PROJET DE SOCIÉTÉ DE LA CFDT

3 :

ULR CFDT DE PAU ET LE RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINÉS

RÉFORME DES RETRAITES : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

4 :

RETRAITÉS : APPRENONS À VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

25^e congrès de l'union confédérale des retraités CFDT

La vie de l'union confédérale des retraités CFDT (UCR) est rythmée tous les 4 ans par un congrès qui réunit les délégués de toutes les unions territoriales de retraités (UTR). C'est un temps important dans la vie démocratique de l'organisation. Trois jours seront consacrés au bilan de l'activité des quatre années écoulées, aux interventions puis à la validation de la résolution générale et à l'élection du bureau et de la commission exécutive de l'UCR.

Le congrès se déroule du 23 au 25 mai 2019 à Bordeaux.

Une délégation paritaire de 5 membres y représentera l'UTR CFDT des Pyrénées-Atlantiques.

/// LE PROJET DE SOCIÉTÉ DE LA CFDT //////////////////////////////////////

Partir du vécu des retraités pour faire face aux mutations à l'œuvre : c'est ce que propose la CFDT

La CFDT, ses militantes et militants, ses adhérentes et adhérents incarnent le nouveau visage du syndicalisme.

Un syndicalisme porteur de progrès social pour tous, dans un monde en mutations accélérées. Réchauffement climatique, révolution numérique, allongement de la durée de la vie sont autant de défis à relever.

Pour que ces transitions soient porteuses de progrès, nos valeurs d'égalité, de solidarité, de démocratie, d'indépendance et d'émancipation doivent nous servir de boussole. Construire les régulations et les pratiques syndicales qui répondent aux attentes des retraités, les incitent à nous rejoindre et remettent le progrès social au cœur de notre société.

Une transition écologique et numérique juste / Notre monde est en plein bouleversement. Le travail, les services n'échappent pas à ce mouvement. Il est urgent de mettre sur les rails une transition écologique juste socialement. La CFDT revendique la mise en place de contrats de transition écologique (CTE) permettant d'accompagner les retraités face aux mutations. Des investissements privés et publics massifs sont essentiels pour adapter notre mix énergétique et convertir notre économie.

La révolution numérique bouleverse les façons d'échanger, de travailler, de consommer, les chaînes de valeur, la démocratie elle-même. La rapidité des changements crée un contexte d'incertitude anxiogène, aussi il importe de faire de la révolution numérique un véritable thème de dialogue social dans les collectivités territoriales, les administrations, les entreprises.

Renforcer le pouvoir d'agir des retraités / Les retraités veulent participer aux décisions qui les concernent : pouvoir s'exprimer et être entendus. Cela nécessite de généraliser des espaces d'expression. La CFDT revendique un pouvoir de codétermination donné à ses mandatés afin qu'ils puissent co-décider avec les décideurs sur certains sujets : utilisation des aides publiques, aménagement du cadre de vie, accès aux soins, accompagnement de l'autonomie, prévention, etc. Les retraités doivent être reconnus comme de véritables acteurs de l'évolution des services aux personnes âgées et des nouveaux modes de développement durable. Cela passe par la mise en place de plans de vigilance associant leurs organisations syndicales et par l'accompagnement de lanceurs d'alerte.

Pour un modèle de protection social universel / La CFDT porte un projet de société qui conjugue liberté des individus et solidarité collective, lutte contre les inégalités et volonté d'offrir une place à chacun, y compris aux plus fragiles. Pour la CFDT, la première protection sociale est l'inclusion dans notre société et la lutte contre les inégalités de parcours de vie.

L'objectif d'un revenu décent pour chacun doit être poursuivi. L'accompagnement personnalisé, l'accès effectif aux droits, aux infrastructures et aux services publics sur tous les territoires, la possibilité de se réaliser et de trouver sa place dans la société par le biais d'activités socialement reconnues, sont tout autant importants. La CFDT revendique une évolution structurante de notre modèle de protection sociale, à travers la constitution d'un « socle de droits universels » qui articule des minima ciblés vers les plus fragiles et des droits contributifs et mutualisés, un égal accès à l'éducation, la santé, la prise en charge de la perte d'autonomie.

La CFDT revendique une retraite à la carte fondée sur un régime par répartition universel qui permette d'améliorer le niveau des basses pensions, avec une retraite minimale égale à 100% du Smic.

Une Europe fer de lance sur le plan social et environnemental / La défiance est de plus en plus forte vis-à-vis de l'union européenne, perçue comme technocratique et centrée sur la compétition économique.

Il est urgent de construire une Europe plus sociale. L'union européenne doit viser le « triple A » écologique et social. Cela passe par le socle européen des droits sociaux, des revenus minimums dans les Etats membres, la lutte contre l'évitement fiscal, un plan d'investissement dans la transition écologique juste, des critères sociaux et environnementaux dans les accords de libre-échange.

Renforcer la démocratie / Répondre à la crise de confiance dans les institutions nécessite de renouveler les pratiques d'élaboration des politiques publiques en associant davantage les citoyens. Cela passe par l'éducation populaire, la formation, un débat démocratique revivifié.

Inclure tous les citoyens dans la vie politique nécessite de lutter contre toutes les formes d'exclusion dans la société. La lutte contre les discriminations et le rejet du racisme et de la xénophobie doivent rester des priorités.

La promotion de la mixité scolaire, le soutien aux victimes et les réseaux d'entraide CFDT, la création d'un observatoire sur les discriminations, l'accompagnement des migrants dans leur insertion sont autant d'exemples de réponses à cette ambition. Les services publics sont un vecteur essentiel d'égalité. Nous ambitionnons une action publique de qualité, dans la proximité, construite avec les usagers qui en bénéficient et les agents qui la mettent en œuvre.

L'organisation des transports, des services publics, le logement et l'aménagement du territoire doivent être repensés pour assurer à tous les citoyens un accès aux droits sur tout le territoire.

La fiscalité doit être remise à plat pour être plus juste et donc mieux acceptée. Le territoire est un lieu de dialogue social à investir pour articuler développement économique, transition écologique et qualité des services.

Un aménagement équilibré du territoire, couplé à une vraie politique de la ville et une péréquation des ressources sont nécessaires pour assurer la cohésion entre tous les territoires et une véritable justice sociale.

Une cfdt en mutation / Premier syndicat de France, la CFDT incarne le nouveau visage du syndicalisme. La CFDT doit être plus forte avec des adhérents plus nombreux et mieux associés à la vie de l'organisation. Collectivement nous nous sommes fixé l'objectif d'augmenter de 10% notre nombre d'adhérents, de leur proposer des services de qualité et d'accompagner les militants en leur proposant les ressources et les conseils dont ils ont besoin pour exercer leur mandat.



/// L'ULR CFDT DE PAU AGIT DANS LE CADRE DU RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS //

Une délégation de l'ULR CFDT de Pau composée de Josiane Goumondie, François Hun et Bernadette Seize a rencontré l'adjointe au maire de Pau chargée des affaires sociales pour lui présenter les revendications des adhérents sur le cadre de vie. Cette rencontre a été motivée par le fait que la ville de Pau a récemment adhéré au Réseau Francophone des Villes Amies des aînés.



Peux-tu nous expliquer ce qu'est le Réseau Francophone des Villes Amies des aînés ?

Ce réseau est le relais de l'Organisation Mondiale de la Santé qui, depuis 2010 incite les villes à mieux s'adapter aux besoins de leurs aînés. En 2016, le réseau a signé une convention avec le secrétariat d'Etat aux personnes âgées. Il veut inciter les villes ou intercommunalités à agir sur des thématiques qui concernent les aînés : habitat, espaces extérieurs, transports, lien social et solidarité, participation citoyenne, communication, autonomie, services,... L'ULR CFDT a adhéré au réseau juin 2016 car les objectifs du réseau rejoignent les objectifs de la CFDT Retraités sur le cadre de vie.

Pourquoi l'ULR a-t-elle pris contact avec la ville de Pau ?

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, il n'y a que 2 communes qui ont adhéré au réseau : Jurançon en décembre 2016 et Pau en février 2018. L'ULR CFDT de la région paloise a voulu saisir cette opportunité afin que l'adhésion de la ville de Pau ne reste pas une bonne intention et parce que c'était l'occasion d'intervenir auprès d'une collectivité locale en faveur d'un meilleur cadre de vie pour les retraités. L'adhésion au réseau de la CFDT Retraités et de la ville de Pau ouvrait donc la possibilité de faire avancer certaines revendications mais la démarche pourrait être entreprise avec toute autre municipalité.

Comment avez-vous préparé la rencontre avec l'adjointe au maire ?

Une réunion des adhérents a permis de mettre en évidence un certain nombre de revendications dont la solution est de la compétence de la mairie. Ces remarques qui s'ajoutaient à celles déjà émises en 2015 ont pu être regroupées sous 6 têtes de chapitre : la mobilité des personnes âgées, les déplacements pédestres, l'accessibilité aux quais de la gare, les toilettes publiques, la lutte contre l'isolement, l'exercice du droit de vote.

Vous avez alors rencontré l'adjointe au maire ?

L'obtention d'un rendez-vous avec l'adjointe au maire responsable du comité de pilotage créé pour structurer

une politique à destination des seniors dans le cadre du réseau s'est faite très facilement. L'ambiance de la réunion a été constructive. L'ULR y a développé toutes les revendications et propositions en y ajoutant la nécessité de créer un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) au niveau de la Communauté d'agglomération regroupant les Centres communaux d'action sociale de toutes les communes. Cette rencontre a permis à l'ULR CFDT de se faire connaître et reconnaître comme porteur des soucis des personnes âgées. Des premières réponses ont été obtenues sur l'aménagement des rues et espaces publics avec des bancs et sur la création de logements intergénérationnels dans le cadre des futurs objectifs de la municipalité destinés à renforcer l'aspect humain de la ville. La perspective de création d'un CIAS à moyen terme a également été annoncée.

Et maintenant ?

Cette rencontre n'est pas un aboutissement. L'ULR de Pau va continuer à suivre les dossiers afin d'obtenir des résultats, à intervenir auprès d'autres décideurs et entreprendre la même démarche vis-à-vis d'autres municipalités, en particulier celles de l'agglomération paloise.

Les principales demandes des retraités CFDT de Pau

- mise en place d'un système de vélo-taxi au centre de la ville
- amélioration des pistes cyclables
- mise en place de rampes dans les escaliers des lieux publics
- amélioration des trottoirs souvent étroits, en mauvais état et encombrés par le mobilier urbain
- installation de bancs dans les espaces publics
- accessibilité des quais à la gare de Pau
- développement des logements intergénérationnels
- familiarisation des aînés à l'usage de l'informatique et d'Internet
- accompagnement pour les démarches administratives
- adaptation des bureaux de vote aux personnes à mobilité réduite

/// SANTÉ : LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ DMP //

Le dossier médical partagé est un carnet personnel de santé numérique gratuit, confidentiel et sécurisé. Il conserve nos informations de santé (traitements, résultats d'examen, pathologies, allergies, maladies professionnelles...)

Il se partage avec les professionnels de santé de son choix pour améliorer notre prise en charge, particulièrement en cas d'urgence. Il n'est pas obligatoire, il n'a aucun impact sur les remboursements...mais il est indispensable pour prendre sa santé en main et la sécuriser.

Le DMP évite des actes redondants, les risques d'accident d'anesthésie et les interactions médicamenteuses dangereuses. Il s'avère utile pour les patients atteints d'une maladie chronique, les femmes enceintes et les personnes âgées.

Le DMP peut être créé en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé, ou à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie, ou en ligne directement sur le site dmp.fr.



En savoir plus : www.dmp.fr.

/// RÉFORME DES RETRAITES : OÙ EN SOMMES-NOUS ? //

En octobre le haut-commissaire à la réforme des retraites a annoncé quelques principes qui nous intéressent.

- Les assurés, à la retraite aujourd'hui, ne seront pas concernés par la réforme.
- Les montants des retraites, des pensions de réversion et les droits à réversion en cas de décès du conjoint ne seront pas modifiés.
- La transition sera progressive pour tenir compte de la diversité des situations initiales.

En tout état de cause, ceux qui seront à moins de 5 ans de l'âge de départ à la retraite lors de l'adoption de la loi ne seront pas concernés. Il y aura toujours un âge légal de la retraite à partir duquel on pourra liquider ses droits. Il sera fixé à 62 ans.



/// JOURNÉES D'ACCUEIL DES 30 NOVEMBRE 2018 ET 15 JANVIER 2019

« Bienvenue aux nouveaux adhérents »

Ils étaient trois à Mourenx, et 7 à Bayonne venus d'horizons professionnels différents, à avoir répondu présents à cette journée.

Le petit nombre des groupes n'a en rien altéré la richesse et la passion des débats ! Bien qu'anciens adhérents dans la CFDT, ayant eu ou pas des mandats et responsabilités, ils ont pris grand plaisir à ces échanges, apprécié l'éclairage donné sur l'UTR et sa place dans la CFDT, et découvert la profondeur de la réflexion des revendications des retraités CFDT qu'elles soient spécifiques ou communes avec les salariés.

A Mourenx nos 3 nouveaux adhérents sont ressortis de cette journée avec une conviction affirmée de l'utilité du syndicalisme retraités, un intérêt pour y rester et s'y impliquer, dans des conditions qui ne soient pas très contraignantes : en quelque sorte un programme toujours militant ... mais respectant leur nouveau statut de retraité pour que vivent aussi leurs diverses occupations passionnelles : chant, restauration, astronomie ... entre autres ! Constat partagé par les 7 participants à Bayonne : « Clair, instructif et sympa » ont-ils conclu, au terme de leur journée et avant d'aller ... déguster la galette offerte par l'ULR de Bayonne.



/// RETRAITÉS : APPRENONS À VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Nous devons et nous sommes en train d'apprendre à vivre dans un monde numérique. L'apprentissage n'est pas toujours facile. Nous sommes dans une zone trouble d'incertitudes et beaucoup de questions juridiques, sociétales, éthiques se posent. Certes la place de l'humain doit rester prépondérante face à la technique et ses outils, mais l'intelligence artificielle prend irréversiblement de plus en plus de place.

Nous devons apprendre à nous approprier et à maîtriser ces nouveaux usages de plus en plus indispensables pour vivre dans notre société. Les « objets connectés » inventent une nouvelle façon de vivre. C'est internet pour communiquer dans sa vie familiale et sociale, pour faire des achats en ligne, pour établir des relations avec les services publics, pour compléter son dossier santé. Ce sont les assistants vocaux sur sa tablette, pour la météo, dans la maison avec des boutons pour ouvrir les volets, dans la voiture avec des GPS de navigation, au niveau santé avec les téléconsultation et sur sa montre connectée.

Les montres connectées offrent différents usages comme enregistrer une fréquence cardiaque, compter le nombre de pas, de calories brûlées, disposer d'un GPS, recevoir des appels et même avoir un dispositif d'alerte simple à utiliser, relié à un centre de secours ou à un proche, ce qui permet d'assurer une sécurité en tout lieu. Si quelqu'un vous demande quel cadeau souhaitez-tu, n'hésitez pas proposez une montre connectée.



/// LA SYNDICALISATION DES RETRAITÉS DÉCOLLE

Après deux années de stabilisation, nous enregistrons au 1er janvier 2019 l'entrée de 19 adhérents. Nous sommes 752 adhérents et adhérentes CFDT retraités sur les Pyrénées Atlantiques.

C'est le résultat d'une CFDT qui s'est impliquée dans les concertations sur le plan régional de santé et sur le schéma départemental de l'autonomie avec des résultats positifs sur l'adaptation des prestations et des services aux besoins des personnes concernées et un meilleur accès aux soins et aux services.

C'est aussi le résultat du développement d'un syndicalisme de proximité, avec des services de qualité pour les adhérents et l'accès à un contrat groupe de protection sociale complémentaire de qualité piloté par la CFDT.

Soyons fiers de notre activité syndicale, faisons le savoir dans notre environnement et n'hésitons pas à proposer l'adhésion aux retraités que nous côtoyons.

INFORMATION :

Prélèvement à la source Pensez à mettre à jour votre situation

Les pensions de retraite versées depuis le début du mois de janvier 2019 font l'objet d'un prélèvement à la source sur le montant net imposable. Le taux de ce prélèvement est issu du calcul du montant de l'impôt sur les revenus 2017 payés en 2018. Le montant du taux appliqué pour les prélèvements à la source, effectués en 2019, a été communiqué à chaque contribuable sur l'avis d'impôt reçu à l'automne 2018.

Sur cet avis figure le montant du revenu fiscal de référence du foyer fiscal pour 2018 ainsi que le taux d'imposition du foyer fiscal qui est utilisé pour le prélèvement à la source en 2019. Y sont mentionnés aussi les taux individualisés applicables à chacun des membres du foyer fiscal si la demande en est faite.

N'oubliez pas de demander au service des impôts la modification de votre taux personnalisé si vos revenus de 2019 seront en forte hausse ou en forte baisse par rapport à ceux déclarés en 2017. Cela peut être le cas pour la première année de retraite où le montant cumulé des pensions est inférieur à celui perçu pour la dernière année d'activité.

Il vous faut aussi déclarer dans un délai de 60 jours toute modification de la situation de famille qui peut modifier le montant de l'impôt : mariage ou PACS, divorce ou rupture du PACS, décès d'un membre du couple, départ d'un enfant à charge,...).